

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mars 2018

OBJET :

**Délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire
entre la commune d'Essey-lès-Nancy et
BATIGERE NORD-EST relative à la construction
d'un équipement pour la pratique du frontball**

**Rapporteur : Mme COLME
Délibération n°14**

EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil Citoyen d'Essey-lès-Nancy est allé à la rencontre des habitants du quartier de Mouzimpré afin de connaître leurs attentes sur la base d'un questionnaire, élaboré avec le concours de l'ORIV (Centre de ressources régional politique de la ville). L'analyse de ce questionnaire a mis en évidence le manque de lieux et d'espaces pour les jeunes et les adolescents.

Aussi, dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.P.B.), le bailleur social BATIGERE NORD-EST a proposé à la ville d'Essey-lès-Nancy de construire un équipement pour la pratique du frontball dans le quartier de Mouzimpré, à titre gracieux à proximité du terrain multisports jouxtant l'espace Pierre de Lune sis 2 allée René Lalique, cadastré AX 186.

Considérant l'intérêt manifeste que présente la réalisation d'un mur de frontball, il convient d'envisager la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire avec BATIGERE NORD-EST pour autoriser les travaux de construction de cet équipement sur le domaine public communal.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme-Travaux-Voirie », réunie le 13 mars 2018, il est proposé au Conseil municipal de :


- approuver les termes de la convention de Délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire entre la commune d'Essey-lès-Nancy et BATIGERE NORD-EST relative à la construction d'un équipement pour la pratique du frontball,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 29 mars 2018.

Pour Extrait

 **Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	16 mars 2018
- Convocation distribuée le :	16 mars 2018
- Affichage du compte-rendu le :	30 mars 2018
- Affichage du procès-verbal le :	20 avril 2018

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoint.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME MATHIEU, MME PAGEDOT, M. MARSON, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à MME DOLATA
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. LEINSTER à M. CLOMES
- M. RIFF à MME MATHIEU
- MME CLAIR à MME SAGET

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME DOLATA

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire